

— VOUS ENTREZ DANS LE GRAND LYON — BIENVENUE !



PHOTOMONTAGE

« En janvier 2007, la ville de Givors est entrée dans le Grand Lyon. Cette adhésion, la première depuis 40 ans, constitue un événement historique pour l'avenir de ce territoire et de ses habitants. Elle permettra **aux Givordins de bénéficier des moyens financiers et humains de la communauté urbaine** dans de nombreux domaines et elle permettra **au Grand Lyon de renforcer son essor et son rayonnement.** »

LE GRAND LYON : 57 COMMUNES CONSTRUISENT UN AVENIR COMMUN

GRANDLYON
communauté urbaine

— **Givors**
Rhône

LE GRAND LYON : 57 COMMUNES POUR UN AVENIR COMMUN

EDITO

Depuis la création de la Communauté urbaine de Lyon, il y a près de 40 ans, jamais cette dernière n'avait accueilli de nouvelle commune, ses frontières restaient inchangées.

C'est dire si l'adhésion de Givors au Grand Lyon est un événement historique ! Elle n'est pas le fruit du hasard, mais d'un processus de dialogue, de partage, et d'engagement mutuel.

Elle est aussi le fruit de l'investissement personnel des élus, d'une conviction partagée qu'ensemble nous formons une communauté de destin, qu'unis nous sommes plus forts pour construire l'avenir, pour répondre aux défis de demain, et que la puissance future de notre métropole dépendra de la puissance de chacun de ses membres.

Elle est également le fruit du résultat du vote favorable de la population givordine lors du referendum organisé à Givors en octobre/novembre 2005.

Elle répond, pour Givors comme pour le Grand Lyon, à des enjeux réciproques. Pour Givors c'est une occasion exceptionnelle de bénéficier de la force d'impact du Grand Lyon en matière d'urbanisme, de transports, de développement économique, d'habitat, de services, etc.

Pour le Grand Lyon, l'entrée de Givors constitue un atout majeur pour son essor et son rayonnement, car la commune forme, avec Grigny, un pôle économique et stratégique de toute première importance, situé au carrefour des agglomérations lyonnaise et stéphanoise.

Enfin, cette adhésion est le fruit d'une logique de coopération et de partenariat, menée à l'échelle de l'aire urbaine de Lyon avec l'ensemble des territoires qui la composent, dans le respect de l'identité et des spécificités de chacun.

Avec l'entrée de Givors dans le Grand Lyon, nous avons fait un choix solidaire, un choix d'avenir.

Martial Passi, Maire de Givors
Gérard Collomb, Président du Grand Lyon



LE GRAND LYON UNE INSTITUTION

Créée en 1969, la Communauté urbaine de Lyon vise trois objectifs principaux :

- ✗ Permettre aux communes de profiter d'équipements de plus grande envergure et partager leurs moyens dans trois grands domaines : l'urbanisme et l'habitat, les services urbains et l'économie.
- ✗ Optimiser les atouts des 57 communes et renforcer le rayonnement de la métropole lyonnaise au niveau international.
- ✗ Développer la solidarité entre les communes pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Les compétences du Grand Lyon

La Communauté urbaine de Lyon exerce un grand nombre de compétences :

- ✗ **Les services au quotidien :** voirie, distribution d'eau potable et assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères, déplacements et stationnement,...
- ✗ **L'urbanisme et l'habitat :** élaboration de documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, schéma directeur), habitat, logement social, espaces publics, grands équipements d'agglomération,...
- ✗ **L'économie :** schéma de développement économique du territoire, sites technopolitains, implantation des entreprises, réserves foncières,...

LE GRAND LYON EN CHIFFRES...

Le territoire

- ✗ 57 communes.
- ✗ Plus d'1,3 million d'habitants.
- ✗ 51 500 hectares.

Le budget

- ✗ 1,4 milliard € en 2005, dont 45 % de dépenses de fonctionnement et 27 % de dépenses d'investissement.
- ✗ 4 sources de revenus : la Taxe Professionnelle payée par les entreprises (34 %), les dotations versées par l'État (23 %), les redevances d'assainissement, taxes d'enlèvement des ordures ménagères ou péages, et les emprunts.



LE GRAND LYON UN TERRITOIRE

2007, un territoire plus vaste

Du nord au sud, d'est en ouest, le Grand Lyon constitue un vaste territoire, aux atouts multiples. Ensemble, ces 57 communes construisent leur avenir en misant sur leur diversité et leur complémentarité.

SERVICES URBAINS : LES ÉVOLUTIONS À COURT TERME

DES CHANGEMENTS POUR POUR VOTRE QUALITÉ

Dans le cadre du transfert des compétences, le Grand Lyon va désormais gérer les services urbains essentiels au développement de la commune de Givors et au bien-être de ses concitoyens, en mettant à la disposition de tous ses moyens financiers, techniques et humains.



EAU

À LA SOURCE DE VOTRE EAU, UN PARTENARIAT

Très riche en eau d'une excellente qualité, le Grand Lyon a la responsabilité de distribuer l'eau potable qui arrive chez vous et de collecter et traiter vos eaux usées. Ces actions sont réalisées en partenariat étroit avec les entreprises en charge de la gestion du réseau et de la distribution de l'eau.

Les missions du Grand Lyon

- ✘ Gérer le circuit de l'eau dans l'agglomération.
- ✘ Assurer la distribution (captage, traitement, distribution, entretien du réseau).

- ✘ Réaliser l'assainissement de l'eau (collecte, transport et traitement des eaux usées et des eaux de pluie).

La gestion des installations de production et de distribution de l'eau potable a été confiée par le Grand Lyon à deux fermiers :

- ✘ La Compagnie Générale des Eaux (CGE – Veolia Environnement) pour 3 000 km de réseau.
- ✘ La Société de Distributions d'Eau Intercommunales (SDEI) pour 500 km de réseau, dont dépend la commune de Givors.

Quels seront les changements pour vous ?

Le Grand Lyon va reprendre le contrat de fermage signé entre la commune de Givors et la SDEI, qui restera votre interlocuteur direct. En effet, le Grand Lyon n'interviendra que sur les chantiers, avec la mise en place de la communication chantier du Grand Lyon.

4 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

1. **Garantir la proximité et la réactivité des services.**
2. **Assurer avec une meilleure efficacité les services rendus aux habitants grâce à des moyens financiers plus conséquents.**
3. **Réaliser d'importants investissements dans le domaine de la voirie.**
4. **Conserver et optimiser nos services publics en développant des partenariats comme celui, par exemple, de l'Hôpital de Montgelas avec les Hospices Civils de Lyon.**

SITIFS TÉ DE VIE !



VOIRIE

RENDRE VOTRE ESPACE DE VIE PLUS AGRÉABLE

Pour faire des rues et des espaces publics des lieux où vous avez plaisir à vous rendre, des travaux doivent être effectués en permanence. Cette mission revient dorénavant au Grand Lyon, qui intervient sur 84,4 kilomètres de voirie à Givors.

Les missions du Grand Lyon

- ✘ Entretien et aménagement du patrimoine viaire (voies automobiles, trottoirs, espaces publics...).

- ✘ Entretien des différents patrimoines (arbres, ouvrages d'art...).
- ✘ Signalisation et gestion des trafics.
- ✘ Amélioration de la sécurité routière.
- ✘ Mise aux normes des équipements (feux de circulation, signalisations horizontales et verticales, mobilier urbain).

L'engagement du Grand Lyon dans le développement durable

Tous les chantiers pilotés par le Grand Lyon respectent :

- ✘ La Charte de l'Arbre prenant en compte les arbres et le paysage dans les projets d'aménagements urbains du Grand Lyon.
- ✘ Le Protocole Chantiers Propres visant à mieux gérer les gênes liées aux travaux pour en réduire l'impact sur les usagers du domaine public et rappelant les règles de sécurité aux abords des chantiers.

Quels seront les changements pour vous ?

La Communauté urbaine de Lyon va réaliser plusieurs projets dans l'année, pour continuer de faire de Givors une ville agréable à vivre :

- ✘ Travaux de revêtement de chaussées, rue des Abricotiers et rue des Cornets.
- ✘ Travaux d'aménagements de sécurité, rue Peillon (desserte du collège).

Pour connaître en temps réel tous les chantiers de voirie du Grand Lyon, connectez-vous sur le site info-traffic, <http://infotrafic.grandlyon.com>, ou appelez le 0800 15 30 50 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

SERVICES URBAINS : LES ÉVOLUTIONS À COURT TERME



PROPRETÉ

PRENONS TOUS SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT !

Vivre dans une ville propre s'impose comme une nécessité de bien-être, mais aussi comme une priorité pour la préservation de notre environnement. Et si, depuis le 1^{er} janvier 2007, le Grand Lyon est responsable de la propreté de la commune, il ne faut pas oublier que beaucoup de gestes citoyens relèvent de la responsabilité de chacun !

Les missions du Grand Lyon

- ✗ Gestion des déchets (ramassage, incinération, tri sélectif, silos à verre, déchèteries...).
- ✗ Nettoyage des rues.
- ✗ Déneigement des voies.

À qui vous adresser en cas de besoin ?

- ✗ La mairie de Givors.
- ✗ La Subdivision collecte : Col Sud
117 rue de Gerland, 69007 Lyon
Tél. 04 78 61 45 00
- ✗ Subdivision Nettoyement : Net 5
15 rue de Chavril, Sainte-Foy-lès-Lyon
Tél. 04 78 15 01 20

Tout ce que vous devez savoir sur le ramassage des déchets...

Les déchets ménagers :

- ✗ Les bacs gris récoltant les déchets non recyclables deviennent la propriété des habitants qui doivent en assurer l'entretien, le renouvellement ou la réparation.

- ✗ Condition d'achat d'un bac gris : il doit répondre aux normes Grand Lyon et être acheté chez un fournisseur agréé. Il coûte environ 50 à 70 euros.
- ✗ Les bacs gris à couvercle jaune destinés aux déchets recyclables deviennent la propriété du Grand Lyon qui prend en charge leur entretien et leur remplacement en cas de nécessité.
- ✗ Les bacs gris à couvercle jaune seront, petit à petit, remplacés par des bacs verts à couvercle jaune.

Aucun changement pour les jours de collecte !

- ✗ Bacs gris (déchets non recyclables) : 2 passages par semaine.
- ✗ Bacs verts à couvercle jaune (déchets recyclables) : 1 mercredi sur 2.

Nouvel horaire pour la collecte !

- ✗ À partir de janvier 2007 : début de collecte à 6h au lieu de 4h30.
- ✗ En cas de dysfonctionnement ou de raison technique, les horaires peuvent être adaptés. Les riverains concernés seront, alors, avertis par courrier et par des articles dans la presse.

Des changements à venir pour les déchèteries :

- ✗ Adresse de votre déchèterie de Givors : ZI de Bans.

- ✗ Jours et horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi de 9h à 18h.
- ✗ Remarque : des changements sont prévus, une information précise concernant sera diffusée ultérieurement.
- ✗ Vous pouvez dorénavant vous rendre dans toutes les déchèteries du Grand Lyon.

Nettoyage des rues et déneigement, quelques changements en prévision...

Le nettoyage des rues :

- ✗ Changements en perspective des jours, horaires et moyens mis en place, en passant du nettoyage manuel au nettoyage mécanique (2 balayeuses supplémentaires).

Le déneigement :

- ✗ À partir de l'hiver 2007-2008 : mise en œuvre du fonctionnement du Grand Lyon.

Attention :

Les agents du Grand Lyon n'interviennent pas sur les voies de domaine privé.

TRANSPORTS

DES LIAISONS SUPPLÉMENTAIRES AVEC LYON ET LES COMMUNES ENVIRONNANTES

Accroître l'offre de transports en quantité comme en qualité représente un enjeu primordial pour le Grand Lyon et la commune de Givors. Les objectifs de la mise en commun des moyens consistent à relier plus activement les compétences, tout en multipliant les échanges entre toutes les communes du Grand Lyon, entre Givors et Lyon. Ainsi, le Grand Lyon et Givors s'ouvriront des potentialités encore inexploitées qui seront autant de facteurs de développement économique, culturel, et sportif comme de qualité de vie pour tous les habitants.

Le réseau TCL

Il succède au réseau Gibus et le Sytral remplace le Sytuag. Grâce à la mutualisation des deux réseaux, les usagers vont gagner en confort de transport. Les étudiants et les salariés profiteront d'une plus grande amplitude d'horaires, les personnes à faibles revenus d'une tarification adaptée et les personnes à mobilité réduite d'un réseau entièrement dédié à leurs besoins spécifiques.

Quels seront les changements pour vous ?

Nouveaux bus

- ✘ 13 nouveaux bus climatisés, dont 3 bus Citelis dernière génération.

- ✘ Une meilleure accessibilité grâce aux planchers bas et à la mise en place d'une palette à l'ouverture des portes pour les personnes à mobilité réduite ou avec une poussette.
- ✘ Plus de respect pour l'environnement grâce aux filtres à particules et aux pots catalytiques.
- ✘ Une plus grande sécurité grâce aux caméras et aux alarmes reliées au poste central.

Nouveaux abris bus

- ✘ Entre janvier et février 2007, mise en place des abris bus TCL à la place des anciens.

Nouveau Point Information

- ✘ Implanté courant 2007 rue Roger Salengro, il disposera d'un distributeur automatique.
- ✘ En attendant, continuez de vous adresser au Point Information situé 14 bis, rue Victor Hugo.

Changements sur vos lignes dès janvier 2007

- ✘ Prolongation de certains services de la ligne 1 et de la ligne 1bis jusqu'à Vernaison-La-Rossignole, pour relier Givors au reste du réseau TCL de l'agglomération.

- ✘ Changement des numéros de lignes, pour les intégrer au réseau TCL : La ligne 1 devient la ligne 211. La ligne 2, la 212. La ligne 3, la 213. La ligne 4, la 214. La ligne 1bis, la 215.

Billettique

- ✘ Les tickets Gibus restent valables 1 an.
- ✘ Les abonnements scolaires prendront fin le 31 août 2007.
- ✘ Mise en place de la billettique TCL dès janvier 2007 avec des tarifs adaptés aux étudiants, familles nombreuses, personnes âgées, RMIstes...
- ✘ La tarification actuelle est maintenue.

Service Optibus

- ✘ Destiné aux personnes handicapées (visuelles ou moteur) qui ne peuvent utiliser le réseau régulier.
- ✘ Service accessible par abonnement, après acceptation du dossier d'inscription.
- ✘ Prise en charge des personnes à leur domicile sur simple appel téléphonique.

Pour plus d'informations :

www.sytral.fr <<http://www.sytral.fr>>

www.tcl.fr <<http://www.tcl.fr>>

Allo TCL : 0820 427 000 (0,12€/mn depuis un poste fixe)

Autres projets en perspective...

- ✘ Le raccordement de Givors à Brignais par la remise en service de la ligne ferroviaire.
- ✘ Des améliorations en termes de cadencement et de fréquence, par exemple, pour la desserte TER.
- ✘ La création d'un pôle de connexion à la gare de Givors, comprenant un parc relais pour les voitures, une gare routière et le terminus des bus TCL.
- ✘ La mise en place d'un ticket unique, utilisable pour tous les transports en commun.
- ✘ Le Plan de Déplacements Urbains pour aménager et organiser les déplacements dans la commune (transport fluvial, modes doux, A47...).

FISCALITÉ

CÔTÉ FISCALITÉ, LA STABILITÉ EST DE MISE !

L'adhésion au Grand Lyon n'aura pas d'influence sur le poids global des taxes liées aux services de proximité qui s'équilibrent et restent stables. Pour les entreprises, l'entrée dans le Grand Lyon permettra une diminution de leur taxe professionnelle.

Les impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non-bâti), qui relèvent de la compétence des mairies, ne sont pas concernés.

Quels seront les changements pour vous ?

Pour les particuliers, les entreprises et les administrations de - de 10 salariés

- ✘ Évolution à la baisse de la taxe sur l'eau.
- ✘ Création d'une nouvelle taxe sur les ordures ménagères (TEOM).

Pour les entreprises et les administrations de + de 10 salariés

- ✘ Réduction de la taxe professionnelle.
- ✘ Augmentation du versement des transports.

VISION À LONG TERME DU DÉVELOPPEMENT DE GIVORS

DÉFINIR LES PRIORITÉS D'É

POUR LES ANNÉES



En se regroupant, le Grand Lyon et la ville de Givors ont souhaité donner du sens à leur collaboration en définissant au préalable les enjeux du territoire. Ainsi, dans le cadre de ses compétences et conformément à ses objectifs de développement durable, le Grand Lyon s'engage, dès aujourd'hui et pour les années à venir, au développement économique et résidentiel de Givors et, au-delà de la ville, à celui du pôle urbain que représentent les deux communes de Givors et Grigny. Grâce à un rapport réalisé en 2005, la mairie de Givors et le Grand Lyon ont pu identifier et sélectionner les potentialités et les projets susceptibles d'être mis en œuvre dans les 15 ans.

GIVORS, DES ATOUTS POUR UN AVENIR PROMETTEUR

Après une période difficile de reconversion industrielle, la commune de Givors retrouve petit à petit une vitalité économique et résidentielle.

La commune possède des atouts majeurs pour son développement comme pour celui du Grand Lyon :

- ✘ Givors fait partie avec Grigny d'un pôle urbain très bien équipé.
- ✘ Une situation géographique au carrefour des agglomérations de Lyon et de Saint-Étienne, deux piliers de la construction métropolitaine.

- ✘ Une desserte importante en TER sur la ligne Lyon-Saint-Étienne ayant la meilleure fréquence de Rhône-Alpes.
- ✘ Un cadre naturel exceptionnel, à la confluence du Rhône et du Gier, à la porte du Pilat et au pied du plateau de Mornant.

VOLUTION DE GIVORS À VENIR

— LES OBJECTIFS À 15 ANS...

Des logements adaptés aux jeunes ménages avec enfants

La commune de Givors affiche une volonté de diversification de son parc de logements. Des actions doivent donc être mises en œuvre pour lui permettre de retrouver son attractivité résidentielle, en particulier pour les classes moyennes et les jeunes ménages qui s'installent pour beaucoup dans la seconde, voire la troisième couronne de l'agglomération. C'est dans cette perspective qu'ont été réalisées les constructions récentes de Givors. Les réhabilitations en centre-ville et les opérations de restructurations urbaines s'inscrivent également dans cette démarche. À l'instar des villes de la première couronne du Grand Lyon, Givors peut offrir des logements adaptés aux jeunes ménages avec enfants.

Soutenir la dynamique économique de l'agglomération tout en renforçant les pôles d'excellence

Les sites de développement économique de Givors s'affirment pour les entreprises comme une véritable offre complémentaire à celle

du Grand Lyon. Parallèlement, plusieurs entreprises givordines peuvent participer à la dynamique des pôles de compétitivité soutenus par le Grand Lyon :

- ✘ Le pôle « Chimie et Environnement », qui veut favoriser et développer une chimie d'avant-garde intégrant, dès l'amont, la maîtrise de sa relation à l'environnement.
- ✘ Le pôle « Lyon Urban Truck & Bus 2015 », dont l'ambition est d'affirmer le leadership de la région et de la France sur le secteur du véhicule industriel et des solutions de transports sécurisées et intégrées en sites urbains.

Revaloriser le pôle urbain Givors-Grigny comme un secteur stratégique dans le rapprochement de Lyon et de Saint-Étienne

Dans le cadre des travaux de Lyon 2020, le Rhône, en tant que fleuve, apparaît comme un emblème de l'agglomération, riche d'histoire et de nombreux usages qui ne demandent qu'à être développés. Les confluences sont particulièrement stratégiques pour représenter l'ambition de la métropole et pour renforcer sa

renommée : confluence naturelle exceptionnelle du Rhône et de l'Ain, confluence « urbaine » du Rhône et de la Saône et confluence « à reconstruire » du Rhône et du Gier. Cette reconstruction pourra se définir à partir de son histoire industrielle et de son articulation avec Saint-Étienne Métropole. Ce projet ambitieux ne peut se concevoir que sur le long terme, car il devra englober plusieurs espaces, de la place de la liberté jusqu'au site Fives-Lille, en passant par la requalification de l'autoroute A47, dans la traversée de Givors (avec couverture partielle de l'autoroute).

LE RHÔNE, UNE VALEUR COMMUNE

- ✘ Présence de « sociétés » de sauvetages et de joutes.
- ✘ Organisation des guinguettes.
- ✘ Mise en place du projet des berges.
- ✘ Présence de la Maison du Fleuve Rhône à la renommée internationale sur le plan scientifique.

URBANISME : SOUTENIR L'ENGAGEMENT DE LA VILLE

RENOUVELER SON CADRE DE VIE TELLE EST L'AMBITION DE LA VILLE

Pour créer une véritable harmonie urbanistique du Grand Lyon, les projets d'aménagement du cadre de vie doivent tous être conçus en parfaite cohérence et gérés par un même organisme. C'est pourquoi le Grand Lyon pilotera, désormais, les différents projets urbains, initiés après le 1^{er} janvier 2007, en étroite collaboration avec la ville de Givors. Dès 2007-2008, plusieurs opérations seront lancées pour poursuivre la dynamisation de la commune, comme les projets d'aménagement de la place de la Liberté, de la rue Vieille du Bourg ou la réhabilitation du vieux Givors.



UN TRANSFERT DE COMPÉTENCES AVANTAGEUX POUR TOUT LE MONDE

- ✘ La commune aura à charge de terminer les projets qu'elle a initiés avant le 1^{er} janvier 2007.
- ✘ Le Grand Lyon se voit transférer toutes les compétences d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2007.
- ✘ Les intérêts communaux et intercommunaux sont mis en synergie.
- ✘ Des moyens supplémentaires sont mis à la disposition de la ville de Givors en fonction de ses besoins et de ses attentes : expertises, expériences, savoir-faire, réseau de connaissances, d'idées...

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL (SCOT), UN GAGE D'HARMONIE

La ville de Givors est intégrée au SCOT de l'agglomération lyonnaise, afin d'établir des grands principes d'aménagement cohérents sur l'ensemble du territoire : les vocations urbaines majeures, les équipements structurants, les articulations avec la Porte Sud de l'agglomération lyonnaise ou avec la métropole stéphanoise...

IE VILLE DE GIVORS !

— LES PROJETS EN COURS...

La valorisation de la confluence du Gier et du Rhône

Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés, ou sont en cours de réalisation, sur ce site : la halte fluviale, les berges, la réhabilitation de la Maison du Fleuve Rhône, la création d'un parc public implanté le long de la RD 386 (anciennement RN 86). Pour continuer sur la voie de la modernisation, il reste à concevoir un projet d'aménagement de l'espace public situé devant la Maison du Fleuve Rhône. Il doit permettre de relier et valoriser les actions déjà menées, sécuriser la traversée de la RD 386 (anciennement RN 86) par les piétons, délimiter les stationnements automobiles, cars et bus, intégrer la piste cyclable Léman-Méditerranée.

Relier la gare et le centre-ville

La gare de Givors-Ville et son niveau de desserte TER élevé constituent de forts facteurs d'attractivité pour la commune. Ils sont renforcés par la proximité de nouveaux équipements publics, comme l'Hôtel des Finances et surtout la Maison de l'Emploi et des Services Publics (ANPE, MDR, Point Préfecture, Mission Locale, Inspection d'Académie...). Résultat, un nouveau quartier urbain ouvert sur le centre-ville est en train de se structurer. Aussi, pour relier la gare, ce nouveau quartier et le centre-ville, il est nécessaire d'améliorer le passage sous les voies ferrées et de requalifier les voiries comme les espaces publics. Le projet d'aménagement prévoit, dans une seconde

phase, de créer la rue du Pré-Vert pour relier la gare à la place Piéroux, en passant devant la Maison de l'Emploi et des Services Publics.

Pour relier les différents pôles de Givors, le centre-ville, la gare et la confluence, il est indispensable d'effectuer des réaménagements de voies existantes :

- ✘ Rue Gambetta : traitement des espaces, sécurisation des carrefours, réorganisation du stationnement et des arrêts de bus.
- ✘ Rue du Moulin : réorganisation du mail pour la sécurité des usagers, création d'une véritable promenade piétonne le long du Gier.

L'embellissement de la RD 386

La commune de Givors a engagé une réflexion pour la requalification et l'embellissement de la RD 386 (anciennement RN 86). Cette réflexion pourrait être reprise par le Grand Lyon et donner lieu à des études de faisabilité plus précises avec un phasage possible des réalisations.

Traversant Givors et Grigny, la RD 386 (anciennement RN 86) représente un axe majeur de circulation, mais aussi de développement en termes d'économie, d'habitat et de cadre de vie. C'est pourquoi 3 zones semblent exiger un réaménagement :

- ✘ Au nord, au pied de la ZAC de Chantelot et au pied du Quartier des Vernes : entrée dans le pôle urbain offrant des potentialités à moyen terme de mutations foncières le long de la route.

- ✘ Au centre, au niveau du franchissement de l'autoroute A47, puis au-delà jusqu'au Gier : traversée d'un secteur commerçant avec des enjeux de sécurité et de valorisation de l'existant.
- ✘ Au centre, devant la Maison du Fleuve Rhône : aménagement de la place de la Liberté.

Et les permis de construire ?

- ✘ Les permis de construire seront toujours instruits par la commune et délivrés par le maire. Pour accompagner la ville dans son développement urbain, le Grand Lyon proposera au maire des prestations gratuites d'aide à la décision permettant de définir différents facteurs : intégration urbaine, qualité architecturale, risques d'inondation, géologiques, technologiques...
- ✘ Pour les riverains, il leur sera demandé de déposer 2 dossiers supplémentaires qui n'engendreront aucun rallongement de délais dans la délivrance des permis de construire.
- ✘ Le droit de préemption revient désormais au Grand Lyon.

HABITAT : DU NEUF DANS LE LOGEMENT !

AMÉLIORER VOTRE QUALITÉ DE VIE

EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DES

De par sa proximité avec les communes touchant Lyon, Givors s'affirme comme un lieu résidentiel très attractif pour les ménages à revenus intermédiaires et les jeunes ménages avec enfants. C'est pourquoi le Grand Lyon et la ville de Givors souhaitent améliorer l'habitat existant, tout en participant activement à la dynamisation du marché de l'immobilier neuf. Ainsi, l'offre de logements proposée sera en parfaite adéquation avec les attentes des Givordins et de ceux qui apprécient la qualité de vie de cette commune du sud lyonnais.

LA POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN (PVRU) TOURNÉE VOLONTAIREMENT VERS LE SOCIAL

La ville de Givors dispose d'un parc de logements sociaux (environ 50 % du parc) plus important que les normes imposées par l'État. Aujourd'hui, l'objectif consiste donc à revaloriser et requalifier l'ensemble de ces logements sociaux. Pour cela, le Grand Lyon

va créer un Observatoire de la demande de logement social, qui aura pour missions de recenser les demandes auprès de tous les partenaires et de mettre en place les actions adaptées.

GRAND LYON ET COMMUNE DE GIVORS, À CHACUN SES MISSIONS

Toutes les actions d'urbanisme commencées avant le 1^{er} janvier 2007 seront terminées par la commune de Givors. Mais, au-delà de cette date, les compétences sont clairement définies et déléguées à chacune des deux parties.

BUDGET DES OPÉRATIONS : 40 M€ EN TOUT

- ✗ 20 M€ de participation pour l'ANRU et ses partenaires.
- ✗ 10 M€ pour les organismes d'HLM.
- ✗ 3 M€ pour les autres partenaires.
- ✗ Partie « aménagement » du total estimée à 15 M€, dont 5 M€ à la charge de la CCRS (Communauté de Communes Rhône-Sud) et de la ville.

Le Grand Lyon :

- ✗ Le logement social, les interventions sur l'habitat privé (anciennement OPAH), les Plans de Sauvegarde des copropriétés.
- ✗ L'apport de plus-values financières et techniques sur les futurs projets de requalification de logement social.
- ✗ La continuité dans le travail effectué par la commune par l'intégration de l'équipe détachée sur ces problématiques aux effectifs du Grand Lyon.

La ville de Givors :

- ✗ La lutte contre l'habitat indigne.

LOGEMENTS PROPOSÉS



— DEUX PROJETS ESSENTIELS

Plusieurs facteurs jouent dans l'attractivité résidentielle de la ville de Givors : la valorisation de ses atouts, l'aménagement des espaces publics, le développement des transports en commun... Au-delà de ces différentes actions mises en place, il s'agit également de requalifier l'habitat à travers deux projets de renouvellement urbain menés dans le quartier des Vernes et dans le centre-ville. Ces opérations d'envergure ont déjà conduit à la démolition de 256 logements sur les 3 dernières années.

Ouvrir le quartier des Vernes sur la ville

En 1982, le quartier des Vernes se constituait uniquement de logements sociaux et se trouvait coupé du reste de la ville. Aujourd'hui, il a retrouvé une nouvelle place dans la vie de la ville grâce aux actions déjà réalisées : ouverture d'une voie, démolition

de bâtiments, développement d'un pôle administratif et social, création de locaux associatifs et sportifs, construction de locaux artisanaux...

2006/2010 : de nouveaux projets pour diversifier l'habitat

- ✘ Aménagement du secteur Duclos (activités artisanales) et des espaces publics.
- ✘ Aménagement du secteur « Haut des Vernes » pour une soixantaine de logements.
- ✘ Aménagement du secteur de la pointe nord avec la construction de logements sociaux et en accession à la propriété.
- ✘ Aménagement du secteur hôpital pour 30 à 60 logements en accession.
- ✘ « Résidentialisation » de la résidence J. Moulin.
- ✘ Renforcement de la centralité par une intervention sur la dalle de parking.

Diversifier l'habitat du centre-ville...

En plus des aménagements d'espaces publics prévus dans le centre-ville, des opérations de logements privés et sociaux seront menées, notamment sur le site de Longarini. Pour poursuivre la démarche engagée, d'autres opérations seront mises en place, à plus long terme, qui permettront de diversifier l'habitat et le maillage du centre-ville de Givors.

Ambitions à plus long terme...

Une suite pourrait être donnée aux actions déjà menées, par le développement de commerces et par une politique de diversification de l'habitat prévoyant la construction de programmes mixtes ainsi que la démolition des logements sociaux.

ENSEMBLE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉUSSI

REGROUPER NOS COMPÉTENCES POUR RENFORCER NOTRE

Si Lyon s'impose comme une grande métropole à l'échelle internationale, ce n'est pas sans raison. Son dynamisme économique et industriel est, aujourd'hui, reconnu dans le monde entier et ne demande qu'à se développer encore plus grâce à un fort potentiel existant. Ainsi, en élargissant son territoire comme ses compétences par l'intégration de Givors et de Grigny au Grand Lyon, l'agglomération lyonnaise se rapproche de celle de Saint-Étienne de sorte à créer un pôle économique unique, qui représentera dans les années à venir une force incontestable au niveau national comme international. Bien évidemment, cette position stratégique sera un gage de réussite supplémentaire pour toutes les entreprises du Grand Lyon, dont celles de Givors.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Les objectifs du Grand Lyon résident dans la volonté d'attirer de nouveaux investisseurs économiques en proposant des aides et des services facilitant l'implantation de nouvelles entreprises et le développement des sociétés existantes. Pour cela, toute l'agglomération s'appuie sur la notoriété de Lyon, sur des échanges d'expériences, de savoir-faire comme de moyens et sur la prise en compte de la réalité économique de chaque commune.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À (RE)DÉVELOPPER

Suite à la désindustrialisation, de nombreux terrains sont restés en friches et représentent, aujourd'hui, un potentiel foncier essentiel pour la restructuration urbaine et l'accueil de nouvelles entreprises. Pour cela, ces terrains nécessitent une dépollution, un aménagement primaire et une stratégie de positionnement. La commune de Givors s'inscrit dans le périmètre d'intervention de l'EPORA,

établissement public foncier créé par l'État pour accompagner la reconversion industrielle de la Loire (Roanne et Saint-Étienne) et d'une partie du département du Rhône.

Le Grand Lyon aura en charge la revalorisation de ces sites, dans une logique de performance et de qualité environnementale.

ES

POSITION DE MÉTROPOLE



— 3 SITES À REVALORISER

Le site « VMC »

En janvier 2006, une ZAC* a été créée avec pour aménageur la Société d'Économie Mixte Givors Développement (anciennement CODEGI). En accord avec la ville de Givors, il est prévu sur ce site de 8 hectares de démolir les bâtiments, à l'exception de la grande cheminée, de le dépolluer et de le revendre à un aménageur.

** Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) : opération d'urbanisme sur un projet d'aménagement complexe. Elle permet notamment l'acquisition des terrains, la réalisation d'équipements d'infrastructures (voies, places, espaces verts, réseaux) et de superstructures (école, crèche...) financés par la vente des terrains viabilisés à des promoteurs.*

Un projet d'aménagement associant économie et urbanisme

- ✘ Un accès conjoint depuis l'autoroute avec le site de Fives-Lille voisin.
- ✘ Une mise en valeur des berges du Gier avec une liaison modes doux (piétons et vélos).

- ✘ Une voirie est-ouest.
- ✘ Une voirie nord-sud avec modes doux, qui permet une connexion future vers la gare et le terrain de RFF situé au sud (susceptible d'accueillir un parc relais).

En discussion, la création d'un pôle d'activités

Ce projet se constituerait d'activités tertiaires, comme des banques, assurances, restaurants, ainsi que d'un pôle automobile et mécanique. Cette opération d'envergure est actuellement en cours de réflexion.

Le rôle du Grand Lyon :

Le Grand Lyon participe financièrement à l'aménagement de la ZAC, qui reste communale.

Le site de Fives-Lille

Ce projet de réaménagement a pour objectif de conférer une nouvelle image à Givors et au confluent du Rhône et du Gier, tout en offrant à l'agglomération une porte ouverte

sur Saint-Étienne et le sud. Les deux entreprises installées sur ce site de 10 hectares acceptent de se délocaliser, à la condition de rester sur la commune de Givors. Une analyse du site devrait être réalisée quant à son éventuelle pollution.

Le site de la centrale EDF (Givors-Loire)

Cette propriété d'EDF est implantée sur deux communes, Givors à raison de 15 hectares et Loire-sur-Rhône sur 40 hectares environ. Cette centrale n'étant plus en activité, il s'agit maintenant d'offrir à ce site une nouvelle vocation. Plusieurs projets sont envisagés, dont celui d'un port complémentaire à celui de Lyon, le port Édouard Herriot. Les présidents du SEPAL et du syndicat des Rives du Rhône (en charge du SCOT de l'agglomération lyonnaise et du secteur de Vienne) ont mis en place un groupe de réflexion pour étudier les potentialités de ce site.



57 COMMUNES CONSTRUISENT UN AVENIR COMMUN

